

LA LETTRE D'INFORMATION

N°3

DE

JEAN-PIERRE GUÉRIN

FÉVRIER 2014



UNE VILLE DYNAMIQUE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

ÉDITO

Notre ville a des atouts, et pourtant elle se dégrade. La situation de l'emploi, le recul des commerces et le déficit en entreprises en témoignent.

Alors que notre commune n'a jamais compté beaucoup de sources d'emplois, **plusieurs activités ont préféré quitter Le Mée**. C'est le cas par exemple :

- des anciens laboratoires pharmaceutiques route de Boissise, désormais occupés par la nouvelle Mairie,
- du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale parti à Lieusaint, laissant un bâtiment vide, à proximité de la gare,
- de nombreux commerces, à l'image des librairies dont trois sur les quatre ont fermé en moins de 10 ans.

À chaque fois qu'une entreprise part ou qu'un commerce ferme, Le Mée perd de sa vitalité, le chômage progresse.

Le maire sortant n'a pourtant pas hésité à déclarer récemment : « notre ville résiste à la crise ». Le déni de la réalité ne peut faire oublier qu'il a baissé les bras !

Il est vrai que lors de la révision du plan d'occupation des sols en 2011, il a donné la priorité à la construction de nouveaux logements plutôt qu'à la protection des espaces verts ou à l'implantation d'activités économiques.

Il n'a pas agi non plus au sein de l'agglomération dont il est pourtant le vice-président : lors de la présentation des projets de l'agglomération de Melun Val de Seine le 23 janvier dernier, aucun ne concernait Le Mée !

Chacun le sait, le développement économique est la clef du dynamisme de notre commune. **Une ville plus dynamique, c'est une ville plus riche et plus sûre. C'est une ville qui crée de l'emploi. C'est une ville qui dispose de recettes supplémentaires.**

Pour cela, nous avons besoin d'un Maire qui pèse au sein de l'agglomération et auprès du Département, de la Région et de l'État. Nous avons besoin d'un Maire qui dispose des relais indispensables pour approcher les entreprises.

L'expérience que j'ai acquise, en tant qu'ancien cadre du secteur privé, au sein du Conseil général et dans mes responsabilités au plus haut niveau de l'État constitue un atout pour :

- transformer l'ancien centre de gestion en pépinière d'entreprises,
- relancer le commerce au Mée,
- donner la priorité à l'emploi des jeunes Méens,
- maîtriser les finances municipales.

JEAN-PIERRE GUÉRIN
Conseiller général

UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DANS LE BÂTIMENT DE L'ANCIEN CENTRE DE GESTION

Depuis le départ à Lieusaint de l'ancien Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale, le vaste bâtiment situé derrière la Gare est vide. Dans un quartier qui souffre d'un chômage important, c'est inacceptable.

Nous proposons d'**accueillir une pépinière d'entreprises** dans ce bâtiment. Cette structure, portée par l'Agglomération, proposerait des bureaux, des locaux d'activités, des services mutualisés (accueil, salles de réunions,...) et des services d'accompagnement (conseils, formation,...), à de jeunes entrepreneurs ou à des créateurs d'entreprises après une période de chômage.

PRIORITÉ À L'EMPLOI DES JEUNES MÉENS

L'appauvrissement du tissu économique de la commune a conduit à une raréfaction des offres d'emploi en particulier pour les jeunes Méens. Près de 50 % des Méens ont moins de 30 ans, c'est une force vive.

Nous nous engageons à être transparents dans le processus de **recrutement des emplois locaux**. Pour faciliter leur insertion dans la vie active, nous proposerons de diversifier les **actions citoyennes au service de la ville en échange d'une participation** au financement du permis de conduire.

Nous favoriserons la création d'emplois par le biais du développement de l'apprentissage et la mise en place d'un **dispositif communal de parrainage des jeunes Méens par des chefs d'entreprise et des cadres**.

MAÎTRISER LA DETTE ET LES IMPÔTS

Lorsqu'il était adjoint aux finances, le Maire sortant a augmenté les impôts locaux de 12 %. Malgré cela, **la dette de la commune s'est envolée**. Elle a progressé de plus de 30% et est passée de 19 millions € début 2008 à 26 millions € début 2013 (derniers chiffres transmis au Conseil municipal), soit plus de 1200 € par habitant. Dans son dernier rapport publié fin 2011, la Chambre Régionale des Comptes portait ce jugement sévère sur la gestion municipale : « Les finances communales devraient connaître une dégradation au cours des cinq années à venir, risquant d'entraîner la ville

dans une spirale de la dette difficilement supportable ! ».

C'est le résultat de projets non maîtrisés (transfert de la Mairie, transfert des stades de foot, travaux du PRU restant à financer...) et de dépenses de fonctionnement superflues (**augmentation de 33% de l'indemnité du Maire dès 2008**, explosion des dépenses de communication, caractère énergivore des bâtiments municipaux et de la nouvelle Mairie ...) tandis que des services disparaissaient (colonies de vacances, suppression des bus scolaires...).

Pour nous contacter :

Adresse : 384, avenue des
Courtilleraies

77350 Le Mée-sur-Seine

Tel. : 07 85 81 68 81

Blog : [http://jeanpierreguerin.
over-blog.com](http://jeanpierreguerin.over-blog.com)

Mail : [jeanpierreguerin2014@
gmail.com](mailto:jeanpierreguerin2014@gmail.com)



Parce que nous refusons toute augmentation d'impôts locaux :

- nous lancerons un audit des finances municipales,
- nous arrêterons les projets onéreux en investissement sans utilité véritable pour la commune,
- nous donnerons la priorité à l'entretien des bâtiments municipaux,
- nous rechercherons la mutualisation avec l'Agglomération,
- nous réduirons les indemnités des élus et les dépenses de communication,
- nous financerons nos propositions par un redéploiement du budget.

UN NOUVEAU DÉPART POUR LE MÉE

